

## RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

### Conditions générales

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

### Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

### Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

### Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

### Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

### Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

### Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

### Adresses Mails utiles

- Réclamation : contact@mupras.com
- Prise en charge : pec@mupras.com
- Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

## Déclaration de Maladie

N° W19-538774

37374



Maladie

Dentaire

Optique

Autres

Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule : 5241

Société : RAM

Actif

Pensionné(e)

Autre :

Nom & Prénom : HAMY AMI

Date de naissance : 25.03.54

Adresse : 57 Rue DATOUNI Sidi RAMAL CHIZI

Tél. : 0671069131

Total des frais engagés : 1365,30 Dhs

### Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :



Date de consultation : 11/06/2020

Nom et prénom du malade : DISSANT LATIFA Age :

Lien de parenté :

Lui-même

Conjoint

Enfant

Nature de la maladie : TOCHY CORDE SINUSALE + HTA

En cas d'accident préciser les causes et circonstances : HTA

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : CASA, 24 AOUT 2020

Signature de l'adhérent(e) :

J. 24 AOUT 2020

## RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
11/06/2020	ECG	300DH	INP : L11 INP091009744	DR. ALAMI Noureddine CARDIOLOGUE La Grande Ceinture H.M Toumani

## EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
PHARMACIE FLORALIS Signature : Sidi Rached Lot 1818 15/01/96 - Béchar 15/22/96 - Béchar Signature : Boulaïd 02/03/96		259.50

#### **ANALYSES - RADIOGRAPHIES**

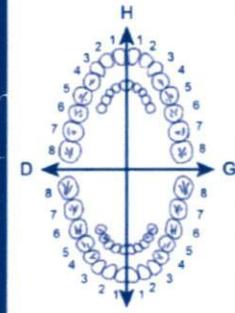
Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires
Hay Laboratoire et Radiologie Fixe 1 : 05 22 61 03 39 Fixe 2 : 05 22 61 03 39 Fax : 05 22 61 03 39	15/6/2010	B610	805,80DH

## AUXILIAIRES MEDICAUX

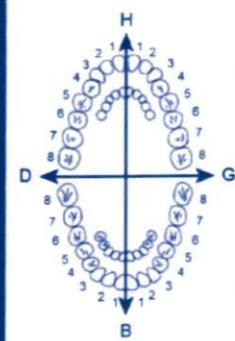
Cachet et signature du Particien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		A M	P C	I M	I V	
		.....				.....
		.....				.....
		.....				.....
		.....				.....
		.....				.....

#### VOLET ADHERENT

\* Il est entendu que le règlement est conditionné par la fourniture de tous les justificatifs exigés par la Mutuelle.



O.D.F  
PROTHESES DENTAIRES



## DETERMINATION DU COEFFICIENT MASTICATOIRE

H	
25533412	21433552
00000000	00000000
<b>D</b>	<b>G</b>
00000000	00000000
35533411	11433553

## (Création, remont, adjonction)

**VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS**

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION



# Bilan Biologique

Le : .....

Nom/Prénom : ESSANI Lotte Age : ..... Sexe : H  F

## Hématologie

- NFS
- Plaquettes
- VS
- CRP
- Hémoculture

## Bilan martial

- Fer Sérique
- CTF
- Ferritine
- Transferrine

## Hémostase

- Temps de Prothrombine
- TCK
- Fibrinogène
- INR

## Glucose

- Glycémie à jeun
- Hyperglycémie par VO
- Hémoglobine glyquée

## Ionogramme sanguin

- Na+
- K+
- Cl+
- Ca++
- Phosphore
- Mg++
- Bicarbonates ( $HCO_3^-$ )
- Urée
- Crétinine
- Acide urique

Autre : .....

TSH

## Bilan lipidique

- Cholestérol total
- Cholestérol HDL
- Cholestérol LDL
- Triglycérides

## Fonction hépatique et enzymologie

- Amylasémie
- Bilirubine libre et conjuguée
- Phosphatases acide
- Phosphatases alcalines
- Lactate Déshydrogénase LDH
- Transaminases ASAT, ALAT
- Gamma-GT
- 5' Nucléotidase
- CPK (Créatine Phosphokinase)
- Troponine
- Electrophorèse des protéines EPP
- BNP

## Ionogramme urinaire

- Ca++
- Phosphore
- Na+
- K+
- Cl+
- Urée
- Crétinine

## Examen des urines

- Protéinurie des 24h
- ECBU
- Antibiotogramme

## Groupage Sanguin

- ABO
- Rhésus
- RAI

## Sérologie et immunologie

- VDRL-TRHA
- Hépatite B
  - Antigène Hbs
  - Anticorps Anti-Hbs
  - Anticorps Anti-Hbc
  - Anticorps Anti-Hbe
- Hépatite C
  - Anticorps Anti-HVC
- Sérologie Toxoplasmose
- Sérologie Rubéole
- B-HCG Plasmatique

- Facteur Rhumatoïde :
- (Latex, Waaler Rose)
- Anticorps anti-nucléaires
- Anticorps Anti-DNA natif
- Anticorps SLE
- Dosage du Complément
- Filtre 1 : 05 22 61 33 35
- Filtre 2 : 05 22 61 33 35
- Fax : 05 56 51 23 93

*Laboratoire Populaire*  
12 Bd La Garenne 92130 Issy-les-Moulineaux  
Tél : 01 55 55 33 35  
Fax : 01 55 55 33 35

**LABORATOIRE POPULAIRE D'ANALYSES MEDICALES**

12 Bd la grande ceinture Hay Mohammadi Casablanca  
Tél : 05 22 61 33 34 / 08 08 52 55 39 - Fax : 05 22 61 33 35

ICE : 002331414000069Patente : 30300440IF : 96513170**FACTURE N° : 200600121**

CASABLANCA le 15-06-2020

**Mme DISSANI Latifa**

<b>Récapitulatif des analyses</b>			
<b>CN</b>	<b>Analyse</b>	<b>Clé</b>	<b>Coefficient</b>
9105	Prélèvement sanguin	E	25
0100	Acide urique	B	30
0111	Créatinine	B	30
0370	CRP	B	100
0131	Potassium	B	30
0133	Sodium	B	30
0216	Numération formule	B	80
0163	TSH	B	250
0135	Urée	B	30
0223	VS	B	30

Total des B : 610

TOTAL DOSSIER : 805.80 DH

Arrêtée la présente facture à la somme de : huit cent cinq dirhams quatre-vingts centimes.



DISSONI-LATIFA ED HANMOU

ECG DE REPOS

ID =  
AGE/SEXE 62 F  
TAILLE/PDS cm kg  
P.A. mmHg  
F.C. = 127/min (0.472s)  
PR = 0.124s  
QRS = 0.064s  
AXE = 65deg  
QT/QTc = 0.280s/0.406  
RV5 = 1.36mV  
SV1 = 0.31mV  
TRAITEMENT =

\*\*\*\*\* ECG NORMAL

(3.20)

JUIN 11 2020 08:52  
FILTRE:AC,DERIVAT,muscle1  
ECG D'EFFORT:OUI

Non Confirmé. Le médecin doit revoir.  
CONTROLE PAR

10mm/mV 25mm/s

I

aVR

v1

v4



II

aVL

v2

v5



III

aVF

v3

v6



II



Date du prélèvement : 15-06-2020 08:06  
 Code patient : 2006150001  
 Né(e) le : 11-09-1957 (62 ans)

Mme DISSANI Latifa  
 Dossier N° : 2006150001  
 Prescripteur : Dr ALAMI NOUREDDINE



## HEMATOCYTOLOGIE

OCHE OPTICAL CYTOMETER HYDROFOCUSFREE

### NUMERATION FORMULE SANGUINE

Libre Hydrafocus Cytométrie Optique

#### Hématies :

Hémoglobine :

3.63  $10^6/\text{mm}^3$  (3.80-5.40)

Hématocrite :

10.8 g/dL (12.5-15.5)

VGM :

32.1 % (37.0-47.0)

TCMH :

88.4 fL (82.0-98.0)

CCMH :

29.8 pg (>27.0)

RDW :

33.6 g/dL (32.0-36.0)

#### Leucocytes :

Neutrophiles :

14.3 % (11.0-15.0)

Soit

5.9  $10^3/\text{mm}^3$  (4.0-10.0)

Eosinophiles :

38.50 % (45.0-75.0)

Soit

2.27  $10^3/\text{mm}^3$  (1.80-7.50)

Basophiles :

0.70 % (1.00-8.00)

Soit

0.04  $10^3/\text{mm}^3$  (0.04-0.80)

Lymphocytes :

0.20 % (0.00-2.00)

Soit

0.01  $10^3/\text{mm}^3$  (0.00-0.20)

Monocytes :

45.50 % (25.00-45.00)

Soit

2.68  $10^3/\text{mm}^3$  (1.00-4.50)

Plaquettes :

15.10 % (5.00-10.00)

VMP

0.89  $10^3/\text{mm}^3$  (0.20-1.00)

Commentaire :

182  $10^3/\text{mm}^3$  (150-400)

10.4 fL (7.0-11.0)

Anémie modérée

### VITESSE DE SEDIMENTATION

VS 1ère heure

3.63  $10^3/\text{mm}^3$  (0)

10.8 g/dL (5)

32.1 % (6)

61 mm (0-10)

88.4 fL (0)

29.8 pg (0)

33.6 g/dL (0)

14.3 % (0)

5.9  $10^3/\text{mm}^3$  (0)

38.50 % (0)

2.27  $10^3/\text{mm}^3$  (0)

0.70 % (0)

0.04  $10^3/\text{mm}^3$  (0)

0.20 % (0)

0.01  $10^3/\text{mm}^3$  (0)

45.50 % (0)

2.68  $10^3/\text{mm}^3$  (0)

10.4 fL (0)



2006150001 – Mme DISSANI Latifa

### BIOCHIMIE SANGUINE GÉNÉRALE ET SPÉCIALISÉE

Urée :	0.74	g/L	(0.13-0.43)
(Enzymatique)	12.14	mmol/L	(2.13-7.05)
Créatinine :	11.70	mg/L	(6.00-11.00)
(Enzymatique)	103.43	μmol/L	(53.04-97.24)
Protéine C-réactive (CRP) :	4.00	mg/l	(<6.00)
(Immuno-turbidimétrie)			
Acide Urique :	103.80	mg/L	(26.00-60.00)
(Enzymatique, Colorimétrique)	617.6	μmol/L	(154.7-357.0)
Sodium (Na) :	137.00	mmol/L	(136.00-145.00)
(Potentiométrie)			
Potassium (K)	3.88	mmol/L	(3.50-5.10)
(Potentiométrie)	4	meq/L	(4-5)

### HORMONOLOGIE

TSHus :	<0.010	mUI/L	(0.350-4.940)
(Chimiluminescence)	0.74	g/L	
	12.14	mmol/L	Validé par : Dr. SENHAJI RHAZI / ATIMA ZAHRA
	11.70	mg/L	
	103.43	μmol/L	
	4.00	mg/l	
	103.80	mg/L	
	617.6	μmol/L	
	137.00	mmol/L	
	3.88	mmol/L	
	4	meq/L	

Laboratoire Populaire  
12 Bd la grande ceinture  
Hay Mohammadi - Casablanca  
laboratoirepopulaire@lpam.ma  
Fax : 05 22 61 33 35

### HORMONOLOGIE

<0.010 mUI/L

Validé par : Dr. SENHAJI RHAZI / ATIMA ZAHRA